



Secrétariat

Distr. GÉNÉRALE

ST/SG/SER.E/335
28 avril 1998

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMITÉ DES UTILISATIONS PACIFIQUES
DE L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHÉRIQUE

**RENSEIGNEMENTS FOURNIS CONFORMÉMENT À LA CONVENTION
SUR L'IMMATRICULATION DES OBJETS LANCÉS DANS L'ESPACE
EXTRA-ATMOSPHÉRIQUE**

**Note verbale datée du 6 avril 1998 adressée au Secrétaire général
par la mission permanente de la Suède
auprès de l'Organisation des Nations Unies (Vienne)**

La mission permanente de la Suède présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et a l'honneur de l'informer, conformément au paragraphe 3 de l'article IV de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique*, que le satellite suédois Tele-X, dont le numéro d'immatriculation est 89.027.01 (document ST/SG/SER.E/203), a cessé de fonctionner. Ce satellite a été désactivé le 16 janvier 1998, après avoir été transféré sur une orbite de rebut, à 300 kilomètres au-dessus de l'orbite des satellites géostationnaires.

*Résolution 3235 (XXIX) de l'Assemblée générale, annexe, en date du 12 novembre 1974.